



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 01040

Numéro SIREN : 377 925 300

Nom ou dénomination : E.MMO AQUITAINE

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2017 sous le numéro de dépôt 15843

**E.MMO AQUITAINE
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE
SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 15 943 038 EUROS
12 Boulevard Antoine Gautier
Immeuble Porte de Bordeaux
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 377 925 300**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EN DATE DU 24 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 24 avril, les membres du Conseil de Surveillance se sont réunis au siège de la CEAPC, 1, Parvis Corto Maltese CS 31271 33076 BORDEAUX CEDEX, en vue de nommer un nouveau membre du Directoire suite à la démission de Monsieur Guy BERNARD de sa fonction de Membre du Directoire à effet du 31 décembre 2016.

Sont présents :

- Monsieur Pierre DECAMPS,
- Monsieur Roland BEGUET,
- Monsieur Patrick DUFOUR,

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le **10 AOUT 2017**

sous le N°.....**15843**.....

Monsieur Pierre DECAMPS préside la séance.

Le président constate que tous les membres du Conseil étant présents, celui-ci peut valablement délibérer.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil de Surveillance ont, à l'unanimité, pris les décisions suivantes :

Nomination d'un membre du Directoire

Monsieur Jean-Luc MINET est désigné en qualité de Membre du Directoire pour une période de quatre ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, en remplacement de Monsieur Guy BERNARD, démissionnaire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Conseil de Surveillance.

Pierre DECAMPS



Roland BEGUET



Patrick DUFOUR

